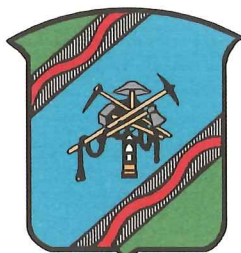


VILLE DE NŒUX LES MINES



Nos Réf. : SM/DH/AP
Affaire suivie par M. David Habourdin

*Mesdames et Messieurs les Membres
Du Conseil Municipal*

Le 7 janvier 2021

Madame, Monsieur, Cher(es) Collègues,

*J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera en Mairie, le **MERCREDI 13 JANVIER 2021 à 18 h 30, Salle des Fêtes de la Mairie.***

Compte tenu des mesures sanitaires nécessaires dans le cadre de la gestion du virus Covid-19, la séance se tiendra à la salle des fêtes attenante à la mairie. Les mesures de distanciation physique seront mises en œuvre ainsi qu'un protocole d'entretien et nous demanderons à chacun de respecter scrupuleusement les gestes barrières.

Par ailleurs, le Conseil Scientifique préconise le respect des règles sanitaires suivantes :

- Port du masque individuel ;
- Lavage des mains ou utilisation d'une solution hydro-alcoolique à l'entrée ;
- Utilisation d'un stylo personnel pour les signatures ;

Durant la période d'urgence sanitaire et afin de limiter les risques de contagion, la présence du public sera limitée.

ORDRE DU JOUR

- 1) Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif, article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- 2) Dotation de Soutien à l'Investissement Local,
- 3) Aide à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités,
- 4) Soutien aux investissements dans les monuments historiques,
- 5) Modification du Règlement Intérieur du Conseil Municipal,
- 6) Modification du Règlement Intérieur de la Collectivité Territoriale,
- 7) Délibération de Principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement (en application de l'article 3-1 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984),
- 8) Convention de partenariat entre la commune et la plate-forme ressources « Gamins exceptionnels »,

- 9) Avis du Conseil Municipal sur la demande d'adhésion de la commune d'Hersin Coupigny, au SIVOM de la Communauté du Béthunois,
10) Avis du Conseil Municipal sur la cession d'un logement locatif, situé 15, Chemin Perdu à Noeux les Mines, propriété de la SA d'HLM Maisons&Cités Soginorpa,

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(s) Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Serge MARCELLAK.

Les membres de la Commission des Finances : M. SWITALSKI - Mmes GAUTHIER - URBANSKI - MM. HOBERG - NOREL - Mmes DOMART - PROOT - M. BLONDEL - Mme GODART,

Ainsi que M. BUGZEL et M. ANTOCHEWICZ sont invités à assister à la Commission Finances qui aura lieu le :

Du MARDI 12 JANVIER 2021 2020 à 18 h30, en Mairie.

Je soussigné(e) _____

Déclare donner procuration à _____

***Pour tout vote ou discussion pouvant intervenir lors de la réunion du
CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 13 JANVIER 2021.***

Signature,